FO la force syndicale DGFiP 85 - VENDÉE

DECLARATION LIMINAIRE
CHS DU 03 AVRIL 2013

Monsieur Le Président,

Il y a 2 ans, pratiquement jour pour jour, nous vous écrivions la déclaration liminaire suivante, qui demeure toujours autant d'actualité :

« Ce CHS se tient dans un contexte de plus en plus tendu. En effet, jamais la situation générale des services n'a été aussi grave en Vendée. Jamais les suppressions successives d'emplois n'ont atteint de tels niveaux, ce qui déstabilise toutes vos équipes car de nombreux collègues partants ne sont plus remplacés.

Tous ces bouleversements ont des conséquences désastreuses sur la santé des agents. Ces perturbations internes vous contraignent à réorganiser en permanence et souvent dans la précipitation l'organisation et le fonctionnement des services. Ces mesures remettent en cause la qualité du service public, détériorent les conditions de travail et les agents subissent incertitude permanente, angoisse, manque de lisibilité.

Nous profitons donc de la présence de notre médecin de prévention pour l'alerter que de plus en plus de collègues sont en situation de détresse psychologique.
Vous n'êtes pas sans ignorer que la souffrance au travail dans notre Direction départementale augmente à tous les niveaux de la hiérarchie, nous avons tous des exemples bien précis en tête, inutile de les énumérer.

La prévention de la souffrance au travail doit désormais être votre priorité. En effet, 25 suicides ont été recensés en 2009 dans notre Ministère. La Vendée n'est pas à l'abri d'un tel drame car ce contexte de souffrance et de stress peut parfois conduire certains agents à mettre en péril leur existence…

Les causes essentielles de cette détresse humaine sont souvent liées à l'activité professionnelle, au suppressions d'emplois, à l'organisation du travail, aux charges de travail, aux restructurations et réorganisations permanentes, aux méthodes d'évaluation, au caractère subjectif des listes d'aptitudes qui certes permettent à un certain nombre d'agents d'obtenir une promotion méritée, mais qui laissent de nombreux collègues sans réponses face à leurs légitimes interrogations lorsqu'ils en sont écartés, etc...

Le Plan Ministérielle « Santé Sécurité au Travail » adopté en juillet 2010 pour la période 2010/2014 vous impose des priorités, notamment sur les risques organisationnels et les risques psychosociaux. Nous attendons donc de voir quelles actions précises vous aller nous annoncer aujourd'hui pour prévenir ces risques dans les mois qui viennent, car la souffrance de vos équipes est bien réelle et vos réponses pour y remédier tardent à arriver…

Mais à ce jour, les représentants du personnels restent sur leur faim car la cause essentielle des souffrances endurées par tous nos collègues est connue de tous : il s'agit de l'organisation archaïque du travail due aux suppressions d'emplois mais malheureusement, vous refusez obstinément d'en débattre sereinement avec nous ! Belle preuve d'un dialogue social pratiquement censuré sur ce sujet primordial…

Concernant le Document Unique, malgré des débats riches et constructifs dans notre Département, les cotations de certains risques nous semblent inadaptées… Pour preuve, il nous est déjà arrivé dans le passé de vous alerter que certaines situations se dégradaient dans certains services mais il a souvent fallu attendre que ces situations se corsent davantage pour que vous interveniez rapidement. Nous en sommes souvent au principe du carrefour dangereux qui n'est reconnu comme tel qu'une fois l'accident tant redouté survenu ! »

Voilà ce que nous vous écrivions il y a 2 ans et nous constatons malheureusement que la situation dans notre Direction n'en finit pas de se dégrader et que rien ne change...

Les salaires n'évoluent plus, les promotions via les plans de qualification sont au plus bas, les suppressions d'emplois continuent et pour couronner le tout, la démarche stratégique, à laquelle pratiquement aucun de vos agents n'adhère est un fiasco. En effet, seule une petite quarantaine d'agents de tout grade pour la Vendée selon vos chiffres, soit moins de 5% de l'effectif global, ont accepté de participer à cette mascarade à caractère participatif...

Car cette démarche, ne l'oublions pas, n'a que pour seul but de réduire à outrance les services et de les faire fonctionner avec toujours moins d'effectifs et de moyens financiers, ce qui menace directement un certain nombre de nos missions.

Et comme l'an dernier la tentation va être grande pour vous de vous accaparer en partie du moins les crédits CHS pour compenser la diminution drastique du budget de fonctionnement départemental... Après l'achat massif de chaises en 2012 pour 6000,00€ environ, quelle mauvaise surprise allez vous nous réserver en 2013, Mr Le Président ?

La coupe est plus que pleine, Mr Le Président et nous vous rappelons au travers de ce CHS-CT que vous êtes responsable de nos conditions de travail et qu'à ce titre, il devient urgent que vous interveniez pour trouver rapidement des solutions à certaines situations inacceptables dans certains services. Et les crédits CHS ne doivent plus être détournés de leur fonction première.

Les représentants Force Ouvrière abordent donc ce CHS avec une volonté constante de défendre l'intérêt de l'ensemble des agents qui exercent leurs missions, de plus en plus sous pression et avec beaucoup d'inquiétude concernant leur avenir.

F.O.-DGFiP exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, des réorganisations et restructurations de services et le maintien de toutes les missions.